Journal de la Société des Océanistes

125 | Année 2007-2
Spécial ESfO Marseille – 2005

Joseph de Rosamel, *Pohnpei. Micronésie en 1840. Voyage de circumnavigation de la Danaïde*

Publications de la Société des Océanistes 49, Paris, 2005

Gilles Bounoure

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/jso/1047
DOI : 10.4000/jso.1047
ISSN : 1760-7256

Éditeur
Société des océanistes

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2007
Pagination : 330-333
ISBN : 978-2-85430-010-9
ISSN : 0300-953x

Référence électronique
Gilles Bounoure, « Joseph de Rosamel, *Pohnpei. Micronésie en 1840. Voyage de circumnavigation de la Danaïde* », *Journal de la Société des Océanistes* [En ligne], 125 | Année 2007-2, mis en ligne le 23 avril 2008, consulté le 24 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/jso/1047 ; DOI : https://doi.org/10.4000/jso.1047

© Tous droits réservés

ques monumentales » du milieu du XIXe siècle que des récits de voyage de la même époque. Au fil du très précieux travail d'annotation, d'élucidation et de commentaire dont elle a enrichi ce texte, et qui suffirait à lui seul à rendre ce volume indispensable aux chercheurs, Marie Noëlle Ottino-Garanger indique à diverses reprises que Testard de Marans puise dans ses lectures soit des citations dont il n'indique pas la source, soit des développements dont il s'attribue la paternité. D'autres emprunts plus ou moins furtifs valent d'être signalés, par exemple la longue citation sans source des pp. 11-16, reproduisant les pp. 126-137 des *Derniers Sauvages* (Paris, Hachette, 1860 et version antérieure de la *Revue des Deux-Mondes*) de Max Radiguet, ou encore le chapitre dévolu aux « mœurs et coutumes », où l'auteur des *Souvenirs* a démarqué (p. 122), en l'amplifiant, un paragraphe sur « l'origine des Marquésans » qu'il avait lu dans l'ouvrage d'Henri Le Chartier, *Tahiti et les colonies françaises de la Polynésie*, (Paris, Jouvet et Cie, 1887 : 197, parmi de nombreux autres emprunts), avant d'évoquer les *vehine hae* ou « revenants » (pp. 130-131) en des termes souvent repris de l'ouvrage alors tout récent d'Aylic Marin [Édouard Petit, futur gouverneur des Établissements Français d'Océanie], *En Océanie* (Bayle, Paris, 1888 : 97-112).

En somme, plus on découvre en Testard de Marans un lecteur et un compilateur de premier ordre, moins il s'avère facile de mesurer et de reconnaître ses talents d'observateur : ses *Souvenirs* livrent certainement beaucoup de ce qu'on pouvait savoir des Marquises en 1888 (et qui n'est pas nécessairement inexact pour être de deuxième main, mais demande vérification), moins nettement ce que pouvait voir sur place le visiteur, en fonction de sa perspicacité, de sa liberté ou de ses préventions. Maintenant qu'ils disposent grâce à la Société des Océanistes de ce texte inédit, remarquablement servi par une édition soigneusement établie et très judicieusement illustrée de documents d'époque, c'est aux historiens et aux chercheurs de déterminer en détail ce qu'a vu vraiment Testard de Marans aux Marquises, et de quel prix est son témoignage. D'un tel passage au crible, qu'on ne saurait limiter à ce seul texte, car, par un trait d'époque, nombre de ses sources résultent elles-mêmes de compilations, on pourrait sans doute attendre un tableau plus précis et authentique des îles Marquises à la fin du XIXe siècle.

Gilles BOUNOURE

Joseph de ROSAMEL, 2005. *Pohnpei. Micronésie en 1840. Voyage de circumnavigation de la Danaïde*, édité par Pierre de Rosamel et Jean-Christophe Galipaud, Paris, Publications de la Société des Océanistes 49, 160 p., bibliographie, index, cartes, ill. noir et blanc.

Les témoignages occidentaux sur la Micronésie traditionnelle sont tous de grand prix, du fait même de leur rareté : on ne compte guère qu'une vingtaine de textes en langue française, au xixe siècle, traitant un peu précisément de ce qu'on nommait alors les îles Carolines, possédées ou revendiquées nominalement par une Espagne alors au bord de l'implosion. Mais pour la plupart hors de toute perspective « scientifique », ou au moins de libre examen. Les négociations du traité de Berlin, en 1885, ont ainsi donné lieu à des publications visant à dénoncer l'impérialisme germanique... au profit d'autres, la « ligne bleue des Vosges » trouvant ici à se prolonger dans les reflets mouvants du Pacifique. Par exemple, dans *Les Îles Carolines, étude générale*, Paris, Chalamel Aîné, Librairie coloniale, 1885, 64 pp. , ill. et carte, Adolphe Gouts, Secrétaire de la rédaction de *la Science Universelle,* arrivait à cette conclusion, p. 63 :

> « Plusieurs États européens revendiquent en ce moment la possession des Carolines. Notre partie historique, rédigée avec la plus grande impartialité, d'après des documents absolument irréfutables, montre de quel côté est le bon droit. »

Son introduction précisait d'avance (p. 12) :

> « On a pu voir par ce qui précède que la prétention de l'Allemagne est inique. »

Le texte inédit ici publié par la Société des Océanistes échappe-t-il à cette perspective colonialiste animant la plupart des observateurs du XIXe siècle, et souvent les meilleurs ? Ce volume le laisse croire. Dans sa « note liminaire », Jean-Christophe Galipaud indique que l'auteur, le capitaine de vaisseau Joseph de Rosamel (1807-1853), qui participa comme enseigne à l'expédition d'Alger en 1830, « est le second fils du vice-amiral Claude de Rosamel, ministre de la Marine de 1836 à 1839, qui organisa la reprise des grands voyages scientifiques d'exploration confiés à Dumont d'Urville, Dupetit-Thouars et Laplace » (p. 7). Dans son « autoportrait sous forme d'une lettre apocryphe adressée par l'auteur à Pierre de Rosamel », ce descendant du narrateur, « inventeur » de ce texte qu'il a retrouvé dans les archives familiales, assure que les instructions données par Louis-Philippe à son aïeul envoyé en mission dans le Pacifique ne tendaient qu'à cette conclusion :

> « Dans tous les lieux où se montrera la corvette la *Danaïde*, vous mettrez vos soins à lier avec les autorités et les habitants des relations amicales et à donner une idée avantageuse de la puissance de la France. » (p. 22)

À suivre l'une et l'autre de ces présentations, en envoyant dans le Pacifique le « man of war » la *Danaïde*, Louis-Philippe et son ministre de la Marine n'auraient fait que préfigurer au moins en esprit les missions à la fois « amicales » et « scientifiques » aujourd'hui confiées par les autorités de ce pays-ci à des institutions comme l'Alliance Française ou l'IRD, qui a contribué à l'édition de ce volume.

Il n'est pas certain que les Tahitiens, Mangaréviens et Marquisiens instruits du processus de colonisation de leurs îles soient aujourd'hui disposés à admettre que Dupetit-Thouars, Dumont d'Urville et autres officiers supérieurs de la « Royale » avaient été dépêchés dans le Pacifique pour de simples « voyages scientifiques d'exploration », à la même époque où les marins français cherchaient aussi à planter le drapeau tricolore en Nouvelle-Zélande, ou, par missionnaires

interposés, à établir des têtes de pont catholiques pour combattre l'influence croissante des pasteurs anglo-saxons. Jusque vers 1870, des Français comme Charles de Varigny (*Quatorze ans aux îles Sandwich*, Paris, 1874) poursuivaient l'espoir d'annexer l'archipel hawaiien... Si le présent volume constitue sans doute une utile « édition diplomatique » de ce document inédit, il n'en éclaire guère la situation historique. Les présentations trop rapides qui l'accompagnent, les illustrations sans légende ni indication de source, l'appareil de notes capricieusement réparti (silencieux sur les maisons communes, institutions alors essentielles, p. 82 – voir notamment Erhard Schlesier, *Die Erscheinungsformen des Männerhauses und das Klubwesen in Mikronesien*, 1953 : 107-111 –, et parfois étourdi : p. 91, ce n'est pas « en 1817 » que le « capitaine Dillon » recueillit les premières reliques de l'expédition Lapérouse, mais notoirement près d'une décennie plus tard, lors de son passage à Tikopia, ce qui modifie largement l'interprétation de cette page) empêchent d'y voir une édition « scientifique », qui eût été certainement beaucoup plus coûteuse à tous points de vue. Tel quel, et c'est ce dont il faut remercier les éditeurs, ce texte offre néanmoins de nombreux sujets d'investigation, dès qu'on le rapproche par exemple des autres documents cités dans la bibliographie, qui mentionne la plupart des ouvrages essentiels.

Du « manuscrit de près de deux cents pages » dont cette édition reproduit le texte, J.-C. Galipaud suppose que le capitaine de Rosamel le « mit probablement en forme [...] avant le 9 novembre 1840 », durant que *la Danaïde* gagnait Manille, après son escale à Pohnpei du 7 au 21 septembre, et que ce « recueil organisé » de notes prises sur place servit de base au « long rapport au ministre de la Marine » qu'il signa à cette date. On ne sait si ce manuscrit est autographe, mais le ton même de la rédaction et la graphie sans ratures du folio reproduit p. 29 tendent à suggérer que ces pages étaient destinées à d'autres lecteurs que leur rédacteur. Il ne serait pas inutile de les comparer avec les divers rapports adressés par l'officier à ses supérieurs, ou aux évocations de cette circumnavigation publiées par lui ou par d'autres (l'enseigne Fisquet, futur amiral) dans les *Annales maritimes et coloniales*. Cela permettrait peut-être de comprendre un peu mieux pourquoi un texte si réfléchi et composé, sans rien qui rappelle le journal intime ou le log-book, a dû attendre si longtemps d'être publié.

J.-C. Galipaud indique que Pohnpei abritait « en 1840 une quarantaine de bagnards évadés, renégats ou matelots déserteurs [...]. L'un d'eux, Louis Corgat, arrivé en 1836, servit de guide et de traducteur à Joseph de Rosamel », dont la « curiosité scientifique », regrette-t-il, s'est « parfois heurtée aux limites de son interprète ». Rosamel dresse dès son introduction un portrait élogieux (pp. 31-32) de son « guide », « créole des îles Seychelles [...] établi depuis sept ans dans cette île », mais ne parle que de son activité de pilote pour les bâtiments occidentaux (pp. 94-95). Mais on sait, par le journal du commerçant et santalier Cheyne, actif à Pohnpei à partir de 1842 (*The Trading Voyages of Andrew Cheyne, 1841-1844*, éd. D. Shineberg, 1971 : 204-205) et par les travaux de Gerard Ward (*American activities in the Central Pacific, 1790-1870*, 1967, vol. 6 : 165, 169), que la présence de Corgat dans l'île remonte au moins à 1835 ou 1836, comme second (Cheyne, troisième, Rosamel, p. 92) lieutenant du brick de commerce *Avon*, basé à Oahu et commandé par son propriétaire Jules Dudoit, Mauricien d'origine française. Dudoit prit en 1836 l'initiative de juger et de pendre à la vergue de son grand mât deux chefs de Pohnpei jugés responsables du massacre de cinq matelots d'un baleinier anglais (voir le récit qu'en fait Rosamel, pp. 39-40, avec une excellente note des éditeurs). Quand le commander Blake, à bord de l'H.M.S. *Larne*, vint en janvier 1839 enquêter sur ce massacre et ces exécutions, Corgat était encore sur place, probablement lié à une insulaire (sa belle-sœur, « Likobika », est mentionnée par Rosamel, p. 70), mais Dudoit avait déjà quitté Pohnpei pour s'illustrer à Hawaii au printemps 1837 dans ce qui fut alors nommé « l'affaire *Clémentine* », du nom d'un autre brick qu'il possédait (voir p. 35 du texte de Rosamel), et sur lequel il refusa de reprendre les prêtres français qu'il venait de débarquer sans autorisation à Honolulu, en vue d'une sorte de « coup de force » catholique.

Cette affaire (rapportée du point de vue des missionnaires de Picpus dans *Havai, histoire de l'établissement du catholicisme dans cet archipel,* par P. Tournafond, Paris, 1877 : 295 *sqq.*) mobilisa la marine de guerre française, à commencer par Dupetit-Thouars, commandant la frégate la *Vénus*, imposant le 24 juillet 1837 à « Taméhaméha III » une « convention » stipulant la « paix perpétuelle et amitié entre les Français et les habitants des îles Sandwich », et nommant Jules Dudoit agent consulaire, puis Laplace, commandant la frégate l'*Artémise*, dont l'arrivée à Honolulu le 19 juillet 1839 détermina une certaine panique, et la remise « en liberté de tous les catholiques retenus en prison ». Le « manifeste » qu'adressa aussitôt Laplace au gouvernement hawaiien « déclarait que si dans les vingt-quatre heures, il n'était point accordé à ses réclamations une entière satisfaction, il bombarderait et brûlerait la ville ». S'appuyant sur Dudoit et le confirmant dans ses fonctions, il obtint la signature d'un nouveau traité protégeant les catholiques et les Français, avec remise (article 4) par « le roi de Sandwich » d'une « somme de vingt mille piastres, comme garantie de sa future conduite envers la France, dont le gouvernement lui restituera cette somme, quand il jugera que les clauses de ce traité et celles de la convention passée avec le capitaine du Petit-Thouars, en juillet 1837, auront été fidèlement exécutées. » Quand vint s'ancrer dans le port d'Honolulu, le 20 juillet 1840, la *Danaïde*, bâtiment récent de 39 mètres, 24 canons, 160 hommes d'équipage (et sans doute quelque infanterie de marine, tous ces détails manquent dans *Pohnpei, Micronésie en 1840*), il n'est pas étonnant que son commandant se soit préoccupé d'exécuter l'article 2 du traité imposé par Laplace, en posant la première pierre d'une église catholique à Honolulu, dont les desservants devaient impérativement être français. La plaque de plomb scellée à cette occasion portait les noms de Rosamel, « Kamehameha III roi des Sandwich » et de Jules Dudoit, agent consulaire.

Le 11 août, la *Danaïde* appareillait en direction de Pohnpei, et on a lieu de croire que Dudoit avait signalé à son commandant la présence sur l'île de son ancien lieutenant, Corgat, probablement le seul résident étranger francophone à l'époque, et peut-être toujours en affaires avec lui, tant étaient vastes ses entreprises (selon Paul Huetz de Lemps, *Les Français acteurs et spectateurs de l'histoire de Hawaii, 1837-1898*, thèse inédite de l'école des Chartes, 2001, chap. III, en 1843, Dudoit envoyait la *Clémentine* récolter des perles aux Gambier, presque aussi éloignées de Hawaii que Pohnpei, avec des conditions de navigation plus difficiles). Il est étrange qu'en décembre 1837 la *Clémentine,* vendue (provisoirement semble-t-il) « pour la somme de trois mille piastres » par Dudoit (selon Tournafond, *ibid* : 302) aux missionnaires de Picpus « pour aller à Valparaiso » se soit dirigée avec les deux prêtres expulsés d'Honolulu, le P. Bachelot et le P. Maigret, dans la direction exactement opposée, les Carolines orientales et plus précisément Pohnpei, où le second enterrerait « le premier apôtre de l'Océanie dans une petite île du groupe, nommée Naho » (Tournafond, *ibid.* : 304), mais sans réussir à implanter la moindre « tête de pont » catholique sur l'archipel, au témoignage de Rosamel (p. 58). Si l'on devine ainsi certaines des missions attendues de la *Danaïde* à Hawaii, et quelques autres qu'elle avait à accomplir plus durablement à Manille (chef-lieu de ce qui était encore le Pacifique espagnol), il semble y avoir à sa longue escale à Pohnpei d'autres explications que la seule « curiosité scientifique » de Joseph de Rosamel.

À Pohnpei, le 5 mars 1843, du capitaine d'un schooner battant pavillon français, Édouard Du Pernet (en affaires avec Corgat), Andrew Cheyne apprenait ceci : « A French frigate is on her passage from the Sandwich Islands and bound there to take possession of this island », au prétexte de l'incident suivant :

> « In 1840 two Frenchmen who had deserted from a whaler, cut down a number of breadfruit and cocoanut trees on the Ant Islands ; and when the proprieter (sic) Shou Shabert [titre de dignitaire autochtone] heard of it, he sent a party of his natives over, and killed the two men. No notice had been taken of this affair by any of the whites on the island, until the report was brought by the schooner that the French were coming to take possession of Bornaby. » (*The Trading Voyages*, 213-215)

Aidé de Corgat, Du Pernet tenta d'utiliser cette annonce pour convaincre les chefs de la tribu de Wonah (Whana, Rosamel, p. 43) de lui vendre leurs terres avant que la marine française ne vienne les en dépouiller et « les réduire en esclavage ». Les chefs préférèrent les vendre à Cheyne, qui assure s'être opposé à la diffusion auprès des autochtones de telles rumeurs de conquête, parce qu'elles risquaient de conduire au massacre de tous les Blancs de l'île, généralement occupés à tirer parti du passage à Pohnpei d'autres Blancs, les baleiniers exploitant le terrain de chasse de la Ligne entre octobre et mars, et venant relâcher dans l'île, dont ils appréciaient les ports en eau profonde et l'accueil des autochtones partagés entre impuissance et complaisance.

Cette atmosphère de fièvre obsidionale transparaît parfois dans les observations de Rosamel, qui semble bien ne pas avoir cherché à l'utiliser politiquement ou militairement, comme il lui eût été facile. Par exemple, deux jours après l'arrivée de la *Danaïde* à Pohnpei, il rendit visite à l'*Echipao* ou « premier chef » de « Métaloline », et l'invita pour le surlendemain à bord de son navire.

> « À l'heure à laquelle il devait arriver, je vis venir l'Anglais Smith qui me dit que quelques Anglais ou Américains avaient dissuadé le chef de venir à bord, parce que je devais le pendre à la grande vergue de la corvette et que, de peur, il s'était enfui, on ne savait où. Me souciant fort peu d'*Echipao* et de sa visite, je me contentai de lui faire dire qu'il n'était qu'un sot. Le jour même *Noche* [autre titre de dignitaire local] vint à bord et me confirma le motif de la fuite de son roi. On m'en a dit autant, ajouta-t-il, mais je sais que ce sont des calomnies. » (p. 47)

Mais il est encore plus étonnant de lire, sous la plume de ce haut gradé, officiellement dépêché dans une région particulièrement sensible et disputée, tant de commentaires réservés sur l'intérêt colonial de Pohnpei, qu'il juge des plus réduits du point de vue agricole, minier et même religieux, et jusqu'à des déplorations sur l'avenir prévisible des autochtones en peine de résister à la force, aux caprices et aux vices des Blancs :

> « Eh bien, que le philanthrope, le commerçant et le prêtre débarquent à Bonnebey et c'est en fait de ses bons habitants. » (p. 86).

Ni ce ton ni ces perspectives ne laissent supposer que ce texte ait pu servir d'ébauche à un rapport au ministre de la Marine de 1840, l'amiral, baron et pair de France Duperré, partisan notoire de l'établissement, fût-ce par la force, de « têtes de pont » françaises ou catholiques dans le Pacifique prôné par Dupetit-Thouars. Mais les passages narrant les visites et les « prouesses » des Pohnpéiennes à bord de la *Danaïde*, où elles étaient autorisées à passer la nuit (pp. 69-72), comme les descriptions de leurs tatouages y compris aux lieux les plus intimes, et dont Rosamel fit ou fit faire des dessins qu'il serait utile de retrouver, ou le « vocabulaire de Bonnebey » reproduit en fac-similé en fin de volume, très disert sur les « parties du corps » les plus concernées et les « phrases des plus usitées » dans ce genre de commerce avec « ces pauvres filles » dont Rosamel défend également la « vertu » contre les préjugés des « sévères moralistes », taxés « d'hypocrisie » (p. 72), tout ce qui dans ce mémoire touche aux mœurs sexuelles de « la femme sauvage (puisqu'il faut employer ce mot) » (p. 71) excluait aussi la moindre possibilité de publication autre que « sous le manteau » dans la France quasi « victorienne » du milieu du XIX^e^ siècle. Son père ministre de la Marine n'avait-il pas envoyé l'auteur en mission dans le Pacifique pour l'éloigner de l'actrice avec laquelle il vivait en concubinage à Toulon avec leur fille commune, et qu'il souhaitait « ne plus quitter », alors que le mariage n'était « pas envisageable » (pp. 20-21 de la présentation de P. de Rosamel) ? C'était au temps où un autre dignitaire de la Monarchie de Juillet, le général Aupick, cherchant à protéger son beau-fils de « quelques rela-

tions mauvaises » à Paris et d'un « qu'en dira-t-on » désastreux pour sa « famille », le forçait à s'embarquer sur un navire à destination de Calcutta : à la Réunion, en octobre 1841, Charles Baudelaire refusait d'aller plus loin.

On reprochera légitimement aux développements qui précèdent de s'arrêter exclusivement aux dispositions de quelques Blancs présents à Pohnpei à l'époque du passage de la *Danaïde*, sans chercher à évaluer l'apport « anthropologique » du texte de Rosamel sur les Pohnpéiens de 1840. Mais ce qui est observé dépend si largement du point de vue de l'observateur qu'on ne saurait se passer des méthodes de la « critique de témoignage » pour un document qui s'écarte à tant d'égards de l'ensemble de la « littérature » publiée au XIX^e siècle sur la Micronésie. Certainement mis en forme pour être communiqué, le manuscrit de Rosamel (ou la copie ici reproduite) était probablement destiné à une circulation restreinte, auprès de « complices » ou de lecteurs assez sûrs pour n'en dénoncer aux autorités ni les doutes à l'égard de la « philanthropie » missionnaire, commerçante ou annexionniste, ni les aveux d'« atteintes aux bonnes mœurs » dont étaient solidairement coupables l'auteur, son équipage et les insulaires de Pohnpei. L'idéologie de ces « complices » devait sans doute beaucoup à « l'humanisme français du XVIII^e siècle » comme l'écrit J.-C. Galipaud (p. 8), et ce que dit Rosamel des Pohnpéiennes s'apparente partiellement à ce qu'avait écrit Bougainville des Tahitiennes. Mais ce qu'on ne trouve pas dans Bougainville, c'est cette mise en cause de la civilisation occidentale et de la colonisation en marche qui émane ici non d'un « sauvage » imaginaire, comme dans la prosopopée du *Supplément* due à Diderot, mais d'un « civilisé » des plus « autorisés », fils de ministre, officier supérieur en mission, et consignant ses propres observations.

En quoi consistait le cercle de « happy few » pour lesquels fut vraisemblablement rédigé ce texte ? On sent là des vestiges d'attitude « carbonariste » et de cet esprit de dissidence hésitant à l'insubordination ou à la rébellion qu'a décrits et exaltés Stendhal, surtout dans ses dernières œuvres. Plutôt qu'à Nerval et à Jenny Colon, auxquels se réfère P. de Rosamel pour évoquer les relations apparemment plus heureuses de son aïeul avec son « Aurélia », c'est à *Lucien Leuwen* que ferait plutôt songer la situation de ce « fils de famille » et rejeton de son propre ministre mais en « rupture de ban » et menant sans doute quotidiennement et sourdement sa « lutte contre le père ». Tout comme au « 27^e régiment de lanciers » imaginé par Stendhal à Nancy, ne pouvait-il y avoir parmi les officiers de marine en poste à Toulon un petit groupe d'esprits « éclairés », ou au moins suspects soit de s'être « allés promener » (comme Lucien lors des manifestations parisiennes de 1832 et 1834) soit d'avoir émis des opinons « mal à propos », et auxquels J. de Rosamel destinait son manuscrit impubliable ? Si l'approche ici proposée était confirmée par d'autres investigations – notamment dans ce qui subsiste des archives de l'auteur – on s'expliquerait mieux que le regard posé par J. de Rosamel sur la société pohnpéienne qu'il a brièvement côtoyée soit si partiel selon les « normes » actuelles, et d'orientation principalement morale et « sensualiste », conformément aux vues anthropologiques des Idéologues, définies surtout par Destutt de Tracy. Dans ce cas comme dans un autre, on peut admirer dès à présent la clairvoyance de ses vues pessimistes sur le cours futur de l'histoire et de la colonisation, que ne démentent ni l'état actuel du monde ni celui des Pohnpéiens d'aujourd'hui. Quant à ses observations « ethnologiques », il faudra sûrement beaucoup de temps et de nombreuses études plus substantielles pour en évaluer toute la portée.

Gilles BOUNOURE

Yves-Bealo GONY, 2006. *Thewe men jila. La monnaie kanak en Nouvelle-Calédonie*, Nouméa, Éditions Expressions, 207 p., notice éditoriale d'Hamid Mokaddem, ill. de Paula Boi, annexes, bibliogr., lexique fwâi-français, nombreuses photos couleur.

Cet ouvrage, qui a reçu le prix « Essai » du 9^e salon du livre insulaire d'Ouessant (août 2007), présente à travers le regard interne de l'auteur, le fonctionnement des échanges dans la société kanak de Hienghène au sein de laquelle Yves-Bealo Gony appartient à un lignage détenteur traditionnel de la chefferie. Mais l'auteur, en poursuivant des études anthropologiques à l'université de Nouméa, s'est donné les moyens aussi de distancier son approche en l'intégrant dans une analyse ethnologique des pratiques sociales des échanges traditionnels dans lesquels la monnaie kanak (*thewe*) tient une place encore d'importance dans de nombreuses régions. Mais il n'en oublie par autant de présenter les nombreux changements subis par les échanges cérémoniels par plus de cent cinquante ans de colonisation française qui ont apporté, entre autres choses, l'essor du système marchand avec notamment l'introduction du franc CFP et le salariat. L'auteur conclut d'ailleurs ainsi son étude :

> « Mon travail s'est voulu un effort de réflexion sur la coexistence des impératifs de l'économie marchande moderne et des enjeux sociaux et culturels enracinés dans les savoirs – et savoir-faire – de l'économie politique et sociale traditionnelle » (p. 160)

La monnaie traditionnelle kanak *thewe* est une cordelette de perles faites en coquillages ou en os de roussette... de différentes couleurs (blanches, noires...) lui conférant différentes valeurs selon leur composition, couleur et longueur ; la couverture du livre nous présente cet assemblage qui compte trois segments principaux : *ven wan,* la bouche ou l'ouverture, *ven kanyen ma,* le corps et *ven hulen,* le bout ou le pied ; le tout est enroulé dans un étui en fibres végétales tressées, *ven ngen thewe,* « la maison de la monnaie ».

Voyons rapidement la composition de cette étude. Après une notice éditoriale (pp. 7-11) et une introduction (pp. 14-18), il est construit en huit chapitres répartis en trois grandes parties. La première (Contexte régional et culturel, pp. 21-49) présente au lecteur ne connaissant pas la région, tout d'abord quelques données géographiques et linguistiques (chapitre 1, pp. 21-